



## Separation et partage d'une maison ch

Par **acorsica**, le **30/03/2008** à **19:18**

bonjour,

je suis actuellement en instance de divorce, mon mari a gardé la maison commune, puisqu'il a obtenu la garde des enfants. comment faire pour reccluper ma part, sachant qu'il ne veut ni la vendre ni me rembourser? merci d'avance

Par **Upsilon**, le **31/03/2008** à **16:05**

Bonjour et bienvenue sur notre site !

Si vous êtes actuellement en instance de divorce, il va falloir attendre la fin de votre divorce, à savoir la liquidation et le partage de votre communauté.

C'est à ce moment là que les comptes seront cloturés et que vous toucherez ce qui doit vous revenir.

Cordialement,

Upsilon.